

+ DE 80 ANS ?



**SORTIR PLUS**

MIS EN PLACE PAR LES CAISSES

DE RETRAITE  RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

CONDITIONS :

AVOIR COTISÉ À L'UNE  
DES DEUX CAISSES

SERVICES :

1 chéquier de 10 chèques d'une valeur  
de 150 € (limité à 3 chèquiers /an)

POUR PAYER UN ACCOMPAGNATEUR

- POUR
- Aller chez le coiffeur
  - Aller faire vos courses
  - Aller à la gare
  - Etc ...

PARTICIPATION :

À la charge de la personne:

15 € le 1er chéquier  
20 € le 2ème chéquier  
30 € le 3ème chéquier

N° 0 810 360 560  
Téléphoner 3 jours avant  
la date de la demande

TRANSPORT POUR TOUS !



TRANSPORT PARTAGÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Met en relation les personnes  
souhaitant se déplacer avec  
celles souhaitant partager leur  
véhicule
- Indemnise les conducteurs à  
hauteur de 0,20€/km



48H MINIMUM AVANT LE DÉPLACEMENT  
EN SEMAINE POUR UN TRANSPORT LE WEEK-END

Possibilité d'inscription en ligne :  
[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

POUR LES AVENTURIERS

EON'Y VA !



**EON'Y VA**

AUTO-STOP ORGANISÉ  
SUR DES COURTES DISTANCES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Aires d'arrêts identifiées 
- Distribution de macarons  
pour les automobilistes
- Distribution de brassards  
pour les autostoppeurs
- Inscription obligatoire sur la plateforme  
pour les conducteurs et passagers (à partir  
de 15 ans avec autorisation parentale)

POUR LES ACTIFS

COVOITURAGE



TON'AIRES ACTIVES  
AIRES DE COVOITURAGE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Mise en relation des personnes  
effectuant un déplacement régulier
- Aires de stationnement  
prévues dans les  
52 communes du Tonnerrois



UN SEUL NUMÉRO POUR S'INFORMER, RÉSERVER : **03 86 55 37 55** TOUTS LES MATINS DE 8 H 00 à 11 H 30 (SAUF LE JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE)